

# Ville de Dieppe (76)

## Étude et élaboration d'un schéma directeur cyclable communal

Maitre d'Ouvrage : Ville de Dieppe  
 AMO Territoire et Mobilité Durable : Vizea

### Territoire :

- 3<sup>ème</sup> ville de Seine-Maritime
- Ville centre de la CA « Dieppe-Maritime »
- Adhère au Pays Dieppois-Terroir de Caux
- Station balnéaire : surclassée 40 000 à 80 000 habitants
- 3 axes cyclables majeurs : Véloroute du littoral, Cycloroute du Lin et Voie verte Paris/Londres

Durée de la mission : 12 mois

### Éléments clés de la mission :

- Diagnostic des aménagements cyclables et des usagers et comportements vélo sur la commune
  - o Visite de site à vélo
  - o Relevés topographiques des aménagements existants
- Définition d'objectifs stratégiques
- Elaboration d'un plan d'actions permettant d'améliorer la pratique du vélo sur la commune (aménagements, actions écoles et entreprises, etc.)
- Animation d'une démarche concertée et co-construite avec les personnes ressources du territoire :
  - o Entretiens semi-directifs
  - o Cartographie participative Umap
  - o Questionnaires en ligne usagers et non-usagers



Photographie satellite illustrant les enjeux topographiques de la pratique du vélo à Dieppe

*Avec les enjeux environnementaux croissants qui pèsent sur les villes (qualité de l'air, changement climatique, environnement sonore, etc.) il est nécessaire de repenser en profondeur nos habitudes et nos schémas de mobilité afin de conserver et d'améliorer la qualité de vie et confort pour les habitants et les usagers. La mobilité douce et en particulier le développement de la pratique cyclable s'impose ainsi comme une thématique majeure du développement durable, dont elle constitue une application concrète et opérationnelle, relativement simple à mettre en oeuvre.*

*Avec la parution du Décret n°2017-196 du 16 février 2017 relatif aux aides à l'achat ou à la location des véhicules peu polluants qui instaure une prime de 20% du prix du vélo avec un max. de 200€ l'Etat lance un signal en faveur d'une nouvelle dynamique vélo.*

*Toutefois, la pratique cyclable n'a de place aujourd'hui en ville et ne pourra se développer que si tous les acteurs déploient de l'ingénierie afin de permettre une cohérence cyclable, une continuité des itinéraires, et des lieux sécurisés pour garer les vélos dans les lieux d'habitation aussi bien qu'à proximité des principaux services et des pôles de multimodalité.*

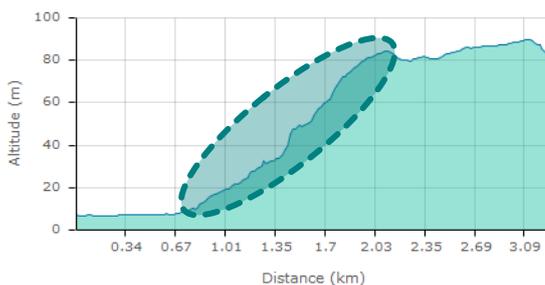
*Vizea propose l'élaboration de schémas directeurs cyclables permettant une pratique optimisée grâce à la mise en place d'actions variées et l'intégration de la population à toutes les étapes de la démarche.*



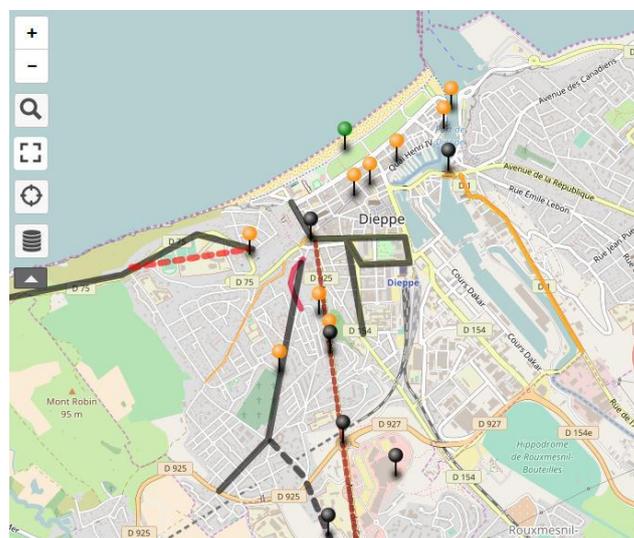
Questionnaire en ligne pour les cyclistes (Vizea)



Photographies terrain (Vizea)



Profil altimétrique de la partie Ouest de la véloroute du littoral Dieppoise (Vizea)



Outil cartographique Umap de participation citoyenne (Accès libre en ligne)